

UN SEUL CONTRAT

Un contrat unique, casse, vol et oxydation, pour tous les appareils nomades de **moins de 3 ans** du foyer.

PRODUITS COUVERTS

Produits Nomades du foyer : Tout produit limitativement énuméré ci-après et appartenant aux gammes ci-dessous :

- ✓ Téléphone mobile, Smartphone
- ✓ Ordinateur portable, tablette PC, net books, iPad
- ✓ PDA, MP3 et MP4, console de jeux, GPS
- ✓ Caméscope et appareil photo numérique, lecteur DVD portable
- ✓ Casque connecté, enceinte connectée, montre connectée

ACHETÉS NEUFS OU D'OCCASION

/ âgés de moins de 3 ans, d'une valeur d'achat supérieure à 40 €, utilisés en dehors de toute activité professionnelle et commerciale.

APPARTENANT AU FOYER

/ C'est-à-dire au particulier, résidant habituellement en France métropolitaine, propriétaire de l'appareil assuré ayant souscrit au contrat, à son conjoint, à son concubin, à son partenaire dans le cadre d'un PACS, à ses enfants et à ceux de son conjoint rattachés au foyer fiscal au sens du Code Général des Impôts.

LES GARANTIES

BRONZE
5,90 € TTC /mois

ARGENT
10,90 € TTC /mois

OR
17,90 € TTC /mois

DOMMAGE ACCIDENTEL	✓	✓	✓
DOMMAGE TOUTES CAUSES		✓	✓
OXYDATION ACCIDENTELLE	✓	✓	✓
OXYDATION TOUTES CAUSES		✓	✓
VOL CARACTÉRISÉ	✓	✓	✓
VOL TOUTES CAUSES		✓	✓
COMMUNICATIONS FRAUDULEUSES	500€	500€	600€
REPLACEMENT CARTE SIM	25€	25€	25€
ACCESSOIRES GARANTIS		50€	100€
1 ^{ER} MOIS OFFERT		✓	✓
NBRE DE SINISTRES /AN	1	2	3
PLAFONDS DE GARANTIE GLOBAL DE LA FORMULE	400€	800€	1 800€
dont PLAFOND DE GARANTIES TÉLÉPHONES PORTABLES	dont 150€	dont 350€	dont 900 €

Contactez votre service commercial **02 41 37 58 79** - www.gsmprotection.com

